

LES ÉTAPES DE VOTRE APPAREILLAGE AUDITIF



LE BILAN

Ce rendez-vous **gratuit** est l'occasion d'échanger avec votre audioprothésiste sur votre situation et vos besoins. Vous effectuez des **tests d'audition et de compréhension**.

LE CHOIX DE L'APPAREIL

Votre audioprothésiste vous explique les **différentes aides auditives** et vous propose des **solutions adaptées** à votre situation.

LE NIVEAU DE PERFORMANCE

Selon la solution choisie, **un ou plusieurs devis** sont réalisés et les différentes **possibilités de prise en charge** sont étudiées.

LES ESSAIS

C'est le début de la rééducation auditive. Ces essais **gratuits et sans engagement** permettent de **valider votre choix** en portant vos appareils auditifs en conditions réelles chez vous.

LE SUIVI GRATUIT ET ILLIMITÉ

Ce suivi permet de vérifier le **bon fonctionnement** de vos appareils auditifs, d'évaluer l'évolution de votre audition et d'**ajuster les réglages**.

Nos centres sont agréés Sécurité Sociale & Mutuelles.

accueil@audition44.fr

Devis et essais* **GRATUITS** dans l'un de nos centres d'audition

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui

*Le port d'un appareil auditif est soumis à prescription médicale préalable

NOUS CONTACTER

02 85 520 200

accueil@audition44.fr



AUDITION 44 - 494 916488 - ne pas jeter sur la voie publique

Audition 44

Protection et correction de l'audition

Guide de L'APPAREILLAGE AUDITIF



Audition 44

NANTES SUD LES SORINIERES 2 rue du G ^{al} de Gaulle 02 72 02 63 97 06 23 26 28 09	NORT-SUR-ERDRE 6 rue Aristide Briand 02 40 93 65 35 06 67 67 60 11	SAINT-NAZAIRE 5 rue des Troènes 02 40 91 52 31 06 48 97 26 70
--	--	---

SAVENAY 7 Place des Halles 02 40 80 33 49 06 48 97 26 70	TREILLIERES 11 rue de Rennes 02 51 11 31 87 06 23 26 28 09
--	--

www.audition44.fr

02 85 520 200

CHOIX DE L'APPAREIL



FACILITÉ D'UTILISATION
BAISSE D'AUDITION
DISCRETION
ROBUSTESSE

NIVEAU DE PERFORMANCE

Les appareils auditifs sont proposés en différents niveaux de performance selon vos besoins qui seront définis avec votre audioprothésiste AUDITION 44.

REMBOURSEMENTS

SÉCURITÉ SOCIALE

CLASSE 1 ET 2

Pour les adultes, la base de remboursement est de 400 € /oreille. En général, la prise en charge est de 60% soit 240 € / oreille.
Pour les enfants de - de 20 ans et les personnes atteintes de cécité, la base est de 1 400 € / oreille.

MUTUELLE RESPONSABLE

CLASSE 1

La prise en charge de la classe 1 est intégrale. Vos appareils auditifs sont donc **100% remboursés*** (*conformément aux modalités définies par la loi).

CLASSE 2

La prise en charge de la classe 2 va dépendre de votre contrat. Nous pouvons vous accompagner dans la démarche de remboursement après de votre mutuelle.



- + Une équipe dédiée et spécialisée dans l'audition
- + Des audioprothésistes DE, diplômés en DU audiophonologie de l'enfant et DU audioprothèses implantées
- + Des centres d'audition agréés LYRIC
- + Prise en charge des acouphènes
 - + Pédiatrie

Nos services :

- + Assurance de vos appareils auditifs
 - + Visites à domicile
- + Aides à la réalisation des dossiers administratifs du type MDPH, AGEFIPH, FIFHP

LE LYRIC

Le 1er appareil que l'on oublie complètement. Il est entièrement caché au fond du conduit auditif.



Invisible - Aucune manipulation - Aucun entretien. Reste dans l'oreille 24h/24



UNIQUE

Ne concerne que l'appareil LYRIC.

100% invisible, zéro manipulation, LYRIC se porte 24h/24 et 7j/7, même en dormant, en téléphonant, en faisant du sport ou sous la douche¹. **Il délivre une qualité sonore exceptionnelle en exploitant les fonctions anatomiques naturelles de votre oreille.**



L'INTRA AURICULAIRE

Le plus discret. Entièrement placé dans le conduit auditif, il est moulé à la forme de l'oreille grâce à l'empreinte réalisée au préalable. Il demande plus de minutie. N'est pas adapté aux baisses auditives les plus importantes.



PREMIUM

Vos appareils auditifs bénéficient des dernières avancées technologiques (recherche de la parole principale dans le bruit, réduction du vent...) ainsi qu'une haute précision de réglages pour un maximum de confort.



AVANCÉ

Cette gamme permet d'obtenir un confort dans les principales situations courantes. Elle bénéficie de plusieurs options comme par exemple une meilleure captation de la parole lorsqu'il y a du bruit.

LE RITE

Le RITE ou mini-contour à écouteur déporté possède une partie de l'électronique dans le conduit auditif et l'autre derrière l'oreille. **Il reste très discret.**



STANDARD

Une bonne qualité d'écoute dans les ambiances calmes et un premier réducteur de bruits pour les milieux complexes.

BASIQUE

Des appareils parfaits pour les situations quotidiennes.



LE CONTOUR D'OREILLE

Il se place derrière l'oreille et est relié à un embout sur-mesure par un tube. **Le plus robuste, le plus puissant et le mieux adapté aux baisses auditives importantes.** Le moins discret



MUTUELLE RESPONSABLE
La prise en charge de la classe 1 est intégrale. Vos appareils auditifs sont donc 100% remboursés* (*conformément aux modalités définies par la loi).

⁽¹⁾ Le Lyric résiste à l'eau mais n'est pas étanche et ne doit pas être complètement immergé dans l'eau.

